

porter le vaisseau de Sa Majesté le MADAGASCAR et le brick CAROLINE.

FRANÇOIS LACHANCE

Admis le 14 mai 1819.

GUILLAUME LACHANCE

Admis le 22 juin 1819,

Le 16 novembre 1819, condamné à £ 5 d'amende pour avoir échoué le FRIENDSBURY sur la pointe ouest de l'île d'Orléans. Noyé le 24 novembre 1842.

HECTOR ROSS

Admis le 21 septembre 1819.

Le 31 août 1821, condamné à l'amende pour avoir négligé de placer son numéro sur les voiles de son embarcation. Noyé en mai 1828.

AMBROISE PAQUET

Admis le 24 juin 1820.

JEAN BELLEISLE

Admis le 24 juin 1820.

FLAVIEN HAMELIN

Admis le 24 juin 1820.

JEAN-BAPTISTE DUSSAULT

Admis le 24 juin 1820.

AMBROISE BELLECOUR

Admis le 24 juin 1820.

ARMAND CASEY

Admis le 24 juin 1820.

CHARLES RAYMOND

Admis le 24 juin 1820,

JOSEPH-ISAIE BOUDREAU

Admis le 4 août 1820,

PIERRE BONNEAU

Admis le 6 juin 1820.

Le 1er octobre 1827, suspendu pour six mois pour avoir passé avec le MONTREAL trop près de l'île Blanche. Décédé en janvier 1835.